

## Renseignements

### Préalable

Vous devez au préalable remplir les formulaires généraux afin de connaître les renseignements nécessaires au dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle pour votre projet.

### Portée du formulaire

Ce formulaire vise une activité réalisée dans le cadre d'un nouveau projet ou d'une modification de projet existant. Ce formulaire ne vise pas les activités exemptées ou faisant l'objet d'une déclaration de conformité. Il vise uniquement les activités de construction, d'exploitation ou d'augmentation de puissance d'une installation d'énergie solaire soumise à une autorisation en vertu du paragraphe 10 du premier alinéa de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2).

### Fournir les renseignements demandés

Vous devez répondre à toutes les questions à moins d'indication contraire.

Les renseignements demandés peuvent être fournis à même le formulaire ou dans un document joint à la demande d'autorisation, auquel cas vous devez indiquer le nom du document joint ainsi que la section où figurent lesdits renseignements.

### Consignes particulières

Si votre activité comporte un poste de manœuvre, un poste de transformation ou un système de stockage d'énergie électrique, identifiés à l'article 94, alinéa 1 (a) du REAFIE, vous n'avez pas à remplir et soumettre le formulaire **Construction, exploitation ou relocalisation d'un poste de manœuvre, d'un poste de transformation ou d'un système de stockage d'énergie électrique** puisque le présent formulaire fait état de ces ouvrages, souvent complémentaires à une installation d'énergie solaire.

## Références

### Loi et règlements directement liés au présent formulaire

- [Loi sur la qualité de l'environnement](#) (RLRQ, chapitre Q2) - ci-après appelée la LQE
- [Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement](#) (RLRQ, chapitre Q-2, r. 17.1) - ci-après appelé le REAFIE

### Règlements complémentaires

- [Règlement sur les matières dangereuses](#) (RLRQ, chapitre Q-2, r. 32) - ci-après appelé le RMD
- [Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection](#) (RLRQ, chapitre Q-2, r.35.2) - ci-après appelé le RPEP
- [Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains](#) (chapitre Q2, r. 37)

### Documents de soutien, guides et outils de référence

- [Guide de référence du REAFIE](#)

### Activités complémentaires

Si des activités connexes ou complémentaires à l'activité sont visées par un ou plusieurs déclencheurs d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE, assurez-vous de cocher toutes les activités en question dans le formulaire général **Identification des activités et des impacts** et de remplir les formulaires associés.

Activités complémentaires à l'activité visée par le présent formulaire	Référence légale
Gestion des eaux pluviales (ex. : bassin de stockage des eaux de précipitations avec surverse au fossé)	art. 22 al. 1 (3) LQE
Traitement des eaux usées de procédés	art. 22 al. 1 (3) LQE
Construction ou intervention dans des milieux humides et hydriques	art. 22 al. 1 (4) LQE
Traitement, valorisation et stockage de matières résiduelles dangereuses (ex. : huiles usées, etc.)	art. 22 al. 1 (5) LQE

## 1. Description de l'activité

### 1.1 Nature de l'activité

1.1.1 Décrivez l'activité visée par la demande et précisez s'il s'agit d'une augmentation de puissance, d'une construction ou d'une relocalisation (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =500 )

1.1.2 Précisez le contexte de l'activité, la clientèle ou le territoire desservi et l'objectif visé par l'installation, par exemple satisfaire à une demande en période de pointe (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =500 )

1.1.3 Justifiez le choix de l'emplacement et précisez les critères pris en compte (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =500 )

1.1.4 Cochez les installations complémentaires à l'installation d'énergie solaire visées par la demande et remplissez parmi les sections 1.4 et 1.5 celles qui s'appliquent (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

- Poste de manœuvre ([section 1.4](#))
- Poste de transformation ([section 1.4](#))
- Système de stockage d'énergie électrique ([section 1.5](#))
- Aucune installation complémentaire visée

### 1.2 Description des installations

1.2.1 Indiquez la superficie totale de l'aire d'exploitation de l'installation et s'il y a lieu les superficies des différentes aires ou composantes de l'installation (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =200 )

1.2.2 Précisez la puissance en kilowatt (kW) de l'installation d'énergie solaire (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =250 )

1.2.3 Joignez les plans et devis des installations concernées (art. 95 al. 1 REAFIE).

Exemples d'éléments à inclure dans les plans et devis :

- les bâtiments, les constructions, les infrastructures et les ouvrages;
- les équipements (panneaux solaires, réseaux collecteur à basse tension, onduleurs centraux, transformateurs, systèmes de conversion de chaleur en énergie, systèmes de stockage d'énergie, etc.);
- les ouvrages connexes (chemins d'accès, emprises, raccordements, chemins d'accès, etc.);
- les postes de manœuvre, les postes de transformation et les systèmes de stockages d'énergie connexes;
- les installations de rétention et les séparateurs d'huile;
- les aires d'entreposage, de stockage et de manutention;
- le système de drainage des eaux et les exutoires prévus;

- les équipements ou les ouvrages destinés à réduire, contrôler, contenir ou prévenir le dépôt, le dégagement, l'émission ou le rejet de contaminants dans l'environnement<sup>4</sup>;
- toute autre information pertinente.

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

#### 1.2.4 Décrivez l'installation visée par la demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Cette description doit inclure :

- la localisation des bâtiments, des infrastructures et des ouvrages;
- l'étanchéité des surfaces des bâtiments, des infrastructures et des ouvrages;
- les emprises nécessaires à la construction et à l'exploitation;
- la superficie des différentes aires (circulation, entreposage, manutention, etc.);
- la localisation du raccordement au réseau existant et le nom du réseau;
- la localisation des dispositifs pour restreindre l'accès au site, s'il y a lieu;
- les possibilités d'agrandissements ultérieurs, s'il y a lieu;
- toute autre information pertinente.

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères = 1000 )

#### 1.2.5 Il est recommandé de joindre le plan de l'aménagement du site afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE). (Facultatif)

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

### 1.3 Installation d'énergie solaire – Description des caractéristiques techniques et opérationnelles

#### 1.3.1 Décrivez le type de centrale (centrale solaire photovoltaïque ou centrale thermodynamique) et décrivez sommairement son fonctionnement (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères = 500 )

#### 1.3.2 Il est recommandé de joindre un schéma de production afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE). (Facultatif)

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

#### 1.3.3 Précisez les caractéristiques techniques de l'installation d'énergie solaire (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Cette description doit inclure :

- Les principaux équipements et leurs caractéristiques;
- le nombre de panneaux, ainsi que la puissance nominale en watt et leurs dimensions;
- la technologie photovoltaïque (par exemple, cellules à base de silicium cristallin);
- la disposition des panneaux et leur interconnexion entre elles;
- les structures porteuses (fixe ou mobile);
- toute autre information pertinente.

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =1000 )

**1.3.4 Il est recommandé de joindre les fiches techniques des équipements afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE). (Facultatif)**

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

**1.3.5 Décrivez les caractéristiques d'exploitation de l'installation d'énergie solaire incluant (art. 17 al. 1 (1) REAFIE) :**

Exemples d'éléments à décrire :

- la production annuelle d'énergie prévue;
- la puissance nominale, soit l'énergie produite par les panneaux solaires, par unité de temps et en conditions optimales;
- le facteur de conversion de l'énergie solaire en énergie électrique;
- la durée de vie des installations;
- la période de production d'énergie;
- les facteurs limitant les conditions de fonctionnement.

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =1000 )

**1.3.6 Décrivez les caractéristiques opérationnelles en lien avec la construction, l'exploitation et l'entretien de l'installation (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).**

Exemple d'éléments à fournir :

- les opérations nécessaires à l'activité;
- les périodes de fonctionnement et de maintenance;
- la commande des installations et la surveillance réalisée;
- les activités d'entretien, dont le contrôle de la végétation sur le site et l'entretien des panneaux solaires;
- l'entretien et la surveillance des équipements.

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =1000 )

## 1.4 Poste de manœuvre et poste de transformation – description des caractéristiques techniques et opérationnelles

Cette section est à remplir uniquement si vous avez coché **Poste de manœuvre** ou **Poste de transformation** à la question 1.1.4.

### 1.4.1 Indiquez le type de poste et décrivez les caractéristiques techniques des principaux équipements (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE).

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =1000 )

### 1.4.2 Il est recommandé de joindre les fiches techniques des équipements afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE). (Facultatif)

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

### 1.4.3 Décrivez les caractéristiques opérationnelles en lien avec la construction, l'exploitation et l'entretien du poste (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Exemples d'éléments à décrire :

- les opérations nécessaires à l'activité;
- la période d'utilisation;
- les facteurs limitant les conditions de fonctionnement;
- les périodes de fonctionnement et de maintenance;
- la commande des installations et la surveillance réalisée;
- l'entretien et la surveillance des équipements;
- l'entretien du site;
- la durée de vie des installations.

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =1000 )

## 1.5 Système de stockage d'énergie électrique – Description des caractéristiques

Cette section est à remplir uniquement si vous avez coché **Système de stockage d'énergie électrique** à la question 1.1.4.

### 1.5.1 Décrivez les caractéristiques techniques du système de stockage d'énergie électrique (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE).

Cette description doit inclure :

- le principe qui sous-tend la technologie;
- les paramètres techniques (puissance de fonctionnement, temps de décharge, rendement, etc.);
- les contraintes et les limites considérées dans le choix de la technologie (coûts, espace disponible, etc.);
- les principaux équipements et leurs caractéristiques techniques;
- toute autre information pertinente.

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères = 1000 )

**1.5.2 Il est recommandé de joindre les fiches techniques des équipements afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) et (3) REAFIE). (Facultatif)**

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

**1.5.3. Décrivez les caractéristiques opérationnelles en lien avec la construction, l'exploitation et l'entretien du système de stockage d'énergie (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).**

Exemples d'éléments à décrire :

- la durée de vie des installations;
- la période d'utilisation;
- les facteurs limitant les conditions de fonctionnement;
- les opérations nécessaires à l'activité;
- les périodes de fonctionnement et de maintenance;
- la commande des installations et la surveillance réalisée;
- l'entretien du site;
- l'entretien et la surveillance des équipements.

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères = 1000 )

## 1.6 Gestion des intrants susceptibles d'être contaminants pour l'environnement

**1.6.1 En reproduisant intégralement le modèle de tableau fourni à la section 7, fournissez les renseignements sur les intrants<sup>1</sup> utilisés qui sont susceptibles de devenir ou de générer des contaminants dans l'environnement<sup>4</sup> (huiles, produits chimiques du système de stockage d'énergie, etc.) (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).**

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

**1.6.2 Il est recommandé de joindre les fiches signalétiques des produits afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE). (Facultatif)**

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

**1.6.3 Des installations de rétention ou de gestion des déversements de contaminants sont-ils présentes (ex. : bassin de rétention, plateforme étanche, etc.) (art. 17 al. 1 (3) REAFIE)?**

Oui  Non

*Si vous avez répondu Non, passez à la section 1.7*

**1.6.4 Décrivez les caractéristiques techniques et opérationnelles des installations de rétention ou de gestion des déversements (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).**

Cette description doit inclure :

- la description des équipements;
- les volumes de rétention;
- les critères de conception;

- le mode de gestion d'entretien et de surveillance;
- la présence d'alarmes et d'autres dispositifs de contrôle;
- toute autre information pertinente.

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =1000 )

**1.6.5 Il est recommandé de joindre les fiches techniques des installations afin de faciliter l'analyse de votre demande (art. 17 al. 1 (3) REAFIE). (Facultatif)**

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

## 1.7 Gestion des eaux

**1.7.1 Votre activité inclut-elle un traitement d'eau par séparateur d'huile ou autre dispositif qui est assujéti à une autorisation (art. 22 al. 1 (3) LQE)?**

Oui  Non

*Si vous avez répondu Oui, vous devez fournir les informations sur le traitement des eaux générées dans le formulaire d'activité **Appareil et équipement de traitement des eaux usées ou contaminées.***

**1.7.2 Décrivez la gestion des eaux de surface (ruissellement, pluie et fonte) en contact avec vos activités (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).**

Notez que les eaux potentiellement contaminées doivent être récupérées et analysées avant d'être rejetées. Lorsque la concentration de contaminants<sup>2</sup> dans les eaux est susceptible d'avoir un impact négatif sur l'environnement<sup>4</sup>, les eaux doivent être gérées soit à l'aide d'un système de traitement autorisé ou entreposées dans des structures aménagées pour contenir les eaux contaminées avant leur pompage par une firme spécialisée.

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères =500 )

## 1.8 Modalités et calendrier de réalisation de l'activité

**1.8.1 Indiquez dans le tableau ci-dessous les dates de début et de fin des différentes étapes de réalisation des travaux de l'activité si cela est applicable (art. 17 al. 1 (2) REAFIE).**

Par exemple :

- déboisement et terrassement;
- excavation et mise en place des fondations;
- construction de bâtiments connexes;
- installation des pieux et des panneaux photovoltaïques;
- installation des équipements électriques;
- aménagement des chemins d'accès;
- mise en service de l'installation;
- exploitation de l'activité;
- raccordement au réseau existant;
- si connue, la date de fin de l'exploitation de l'activité.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

Étapes de réalisation	Début	Fin	Durée

**1.8.2 Décrivez le démantèlement et la remise en état en précisant les modalités, le calendrier de réalisation et le mode de disposition des composantes de l'installation (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).**

Notez que les postes de transformation sont visés par l'article 31.0.5 de la LQE et qu'une étude de caractérisation de terrain doit être réalisée à la fin de l'exploitation.

Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.

(Nbre de caractères = 1000 )

## 2. Localisation des activités

### 2.1 Localisation et données géospatiales

**2.1.1 En plus des éléments et des données géospatiales demandés dans le formulaire général *Description du projet* relativement à la localisation, fournissez la localisation et les données géospatiales des éléments suivants (art. 17 al. 1 (1) et (2) et art. 95 al. 2 REAFIE) :**

- les zones d'interventions (les limites de l'installation et de son emprise, le réseau collecteur, les ouvrages connexes);
- les fossés ou système de drainage du site;
- tous autres éléments pertinents.

Dans un rayon de 600 mètres de l'installation lorsqu'elle comporte un poste de manœuvre, un poste de transformation ou un système de stockage d'énergie électrique :

- les habitations<sup>1</sup>;
- les établissements publics<sup>2</sup>;

Le ministère exige les données géospatiales et un plan de localisation du site afin de pouvoir visualiser de façon précise l'emplacement des diverses activités d'un projet.

Plan(s) de localisation	
Document :	Section :



Données géospatiales (SHP, KML, GPX ou GeoJSON)	
Fichier :	Description :

En l'absence de données géospatiales, fournir les coordonnées géographiques des éléments cités dans un fichier séparé (Word ou Excel).

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

### 2.1.2 Décrivez le site de l'installation en incluant les principales caractéristiques des milieux concernés.

Cette description peut inclure les informations suivantes :

- la durée moyenne d'ensoleillement en heures et le gisement solaire en kWh/m<sup>2</sup>/an;
- la présence de zones tampon ou de végétation;

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères = 1000 )

## 3. Impacts sur l'environnement

Conformément à l'article 18 du REAFIE, il est de votre responsabilité d'informer le ministère des impacts potentiels cumulés de toutes les activités de votre projet.

### 3.1 Formulaires d'impact

Les formulaires d'impact permettent de fournir les informations suivantes :

- la nature, la source, la quantité et la concentration de tous les contaminants susceptibles d'être rejetés dans l'environnement<sup>4</sup>, incluant les risques de rejets accidentels;
- une description des impacts anticipés;
- une description des mesures d'atténuation proposées, incluant celles relatives à la remise en état;
- une description des mesures de suivi, d'entretien, de surveillance et de contrôle proposées, incluant la description des équipements, des appareils, des puits d'observation, des points de mesure ou d'échantillonnage et de toute autre installation nécessaire à cette fin.

Les exemples et les précisions indiqués dans les sous-sections suivantes ne sont pas exhaustifs. Il s'agit d'exemples pour vous aider à remplir les formulaires d'impact.

#### 3.1.1 Rejets d'un effluent (eau)

Ce formulaire vise tous les rejets d'eaux provenant d'un effluent. Celui-ci peut être rejeté dans l'environnement<sup>4</sup>, dans un système d'égout, ou acheminé à l'extérieur du site pour sa gestion et sa disposition.

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact **Rejets d'un effluent (eau)**:

- rejet d'eaux à des fins de refroidissement et de nettoyage des systèmes;
- rejet d'eaux des installations de rétention ou d'un séparateur d'huile;
- rejet d'eaux de drainage du site.

### 3.1.2 *Rejets atmosphériques*

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact *Rejets atmosphériques* :

- émissions de poussières provenant du chantier de construction et des aires de circulation.

### 3.1.3 *Eaux de surface, eaux souterraines et sols*

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact *Eaux de surfaces, eaux souterraines et sols* :

- déversements accidentels d'hydrocarbures;
- entreposage de sols contaminés;
- émissions de matières en suspension dans un cours d'eau;
- disposition de neige usée;
- excavation et disposition de sols pour le réseau de câbles souterrains;
- effets des aménagements sur le drainage, l'écoulement des eaux et l'imperméabilisation des sols.

### 3.1.4 *Bruit*

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact *Bruit* :

- bruit émis par les équipements (panneaux solaires, transformateurs, génératrice, etc.);
- grésillement des installations;
- bruit émis lors chantier de construction;
- bruit émis par la circulation.

#### 3.1.4.1 Est-ce que l'installation comprend un poste de manœuvre, un poste de transformation ou un système de stockage d'énergie électrique?

Oui  Non

*Si vous avez répondu Non, passez à la section 3.1.5.*

#### 3.1.4.2 Est-ce qu'une habitation<sup>1</sup> ou un établissement public<sup>2</sup> est situé à moins de 600 m du site (art. 95 al. 2 REAFIE)?

Oui  Non

*Si vous avez répondu Non, passez à la section 3.1.5.*

#### 3.1.4.3 Joignez l'étude prédictive du climat sonore<sup>3</sup> (art. 95 al. 2 REAFIE).

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

### 3.1.5 *Autres impacts*

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire d'impact *Autres impacts* :

- perturbation de la faune et de la flore;
- divers effets optiques comme le miroitement par réflexion de la lumière solaire de reflets ou la formation de lumière polarisée;
- exposition aux champs électromagnétiques pour les résidents vivants à proximité;
- utilisation de pesticides pour le maintien de la végétation herbacée;
- propagation d'espèces exotiques envahissantes;
- vibrations,
- pollution lumineuse;
- impact sur le paysage.

## 4. Informations complémentaires sur le projet

Selon les activités de votre projet, des informations complémentaires pourraient être nécessaires afin d'analyser votre demande. Ces informations doivent être déclarées dans des formulaires distincts, sélectionnés à partir du formulaire général *Identification des activités et des impacts*.

Les exemples et les précisions indiqués dans les sous-sections suivantes ne sont pas exhaustifs. Il s'agit d'exemples pour vous aider à remplir les formulaires complémentaires.

### 4.1 *Matières dangereuses résiduelles*

Ce formulaire vise les activités générant des matières dangereuses résiduelles (MDR) dans le cadre de l'exploitation. Il doit s'agir d'une activité autre que celles visées au 5<sup>e</sup> paragraphe du premier alinéa de l'article 22 de la LQE.

Exemples de situations nécessitant la soumission du formulaire complémentaire *Matières dangereuses résiduelles* :

- utilisation d'équipement générant des huiles usées, des batteries usées, etc.;
- entreposage des MDR générées.

Notez que si les activités génèrent des MDR, le mode de gestion et d'entreposage de ces matières doit respecter les exigences du *Règlement sur les matières dangereuses*.

## 4.2 Autres informations

### 4.2.1 Fournissez tout autre renseignement ou joignez tout autre document permettant de compléter votre demande. *(Facultatif)*

Exemples :

- simulation de l'impact visuel;
- évaluation des champs électromagnétiques;
- inventaire spécifique à une espèce;
- photographies d'ouvrages similaires.

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères = 1000 )

### 4.2.2 Indiquez les registres et les suivis environnementaux qui seront réalisés durant et après l'exploitation et décrivez leur contenu.

Exemples :

- suivis faunique et floristique;
- registre d'opération;
- registre de maintenance.

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères = 1000 )

### 4.2.3 Si votre projet est situé en milieu isolé, décrivez les équipements connexes nécessaires (chemin d'accès, génératrice d'urgence, alimentation en diesel, type de surveillance à distance, etc.). *(Facultatif)*

*Saisir les informations ou indiquer le nom du document et la section.*

(Nbre de caractères = 500 )

## 5. Services de professionnels ou d'autres personnes compétentes

5.1 Les services d'un professionnel<sup>5</sup> ou d'une autre personne compétente ont-ils été requis pour remplir le présent formulaire ou pour préparer tout autre document en soutien à ce formulaire (art. 16 al. 1 (3) REAFIE)?

Oui  Non

5.2 Joignez une [Déclaration du professionnel ou autre personne compétente](#) pour chaque professionnel<sup>5</sup> ou personne compétente concerné (art. 16 al. 1 (3) REAFIE).

Document : \_\_\_\_\_ Section : \_\_\_\_\_

## 6. Lexique

<sup>1</sup> **habitation** : toute construction destinée à loger des personnes et reliée à des systèmes, individuel ou collectif, d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées (art. 3 REAFIE).

<sup>2</sup> **établissement public** : correspond à l'un ou l'autre des établissements suivants (art. 3 REAFIE) :

- 1) établissement d'enseignement : tout établissement dispensant de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement de niveau primaire ou secondaire et régi par la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3) ou par la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones Cris, Inuits et Naskapis* (chapitre I-14), un établissement d'enseignement privé régi par la *Loi sur l'enseignement privé* (chapitre E-9.1), un établissement dont le régime d'enseignement est l'objet d'une entente internationale au sens de la *Loi sur le ministère des Relations internationales* (chapitre M-25.1.1), un collège d'enseignement général et professionnel, une université, un institut de recherche, une école supérieure ou un établissement d'enseignement dont plus de la moitié des dépenses de fonctionnement sont payées sur les crédits votés par l'Assemblée nationale. Sont assimilés, pour les fins du présent règlement, à des établissements d'enseignement, les centres de la petite enfance et les garderies régis par la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (chapitre S-4.1.1);
- 2) établissement de détention : tout établissement utilisé pour la détention de personnes et régi par la *Loi sur le système correctionnel du Québec* (chapitre S-40.1);
- 3) établissement de santé et de services sociaux : tout établissement de santé et de services sociaux régi par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones Cris* (chapitre S-5). Constitue également, pour les fins du présent règlement, un établissement de santé et de services sociaux, tout autre lieu où sont dispensés des services d'hébergement pour personnes âgées ou pour toute clientèle confiée par un établissement public régi par l'une ou l'autre des lois précitées;
- 4) établissement touristique : tout établissement qui offre au public des services de restauration ou des services d'hébergement, y compris la location d'espaces de camping. Sont assimilés à des établissements touristiques, les bureaux d'information touristique, les musées, les centres de ski, les colonies de vacances, les bases de plein air et de loisirs, les plages publiques, les haltes routières, les centres de golf, les marinas et les sites où s'effectuent des visites touristiques guidées.

<sup>3</sup> **étude prédictive du climat sonore** : étude visant à prédire la propagation sonore des émissions d'une source de bruit, signée par un professionnel (art. 3 REAFIE).

<sup>4</sup> **environnement** : l'eau, l'atmosphère, le sol ou toute combinaison de l'un ou l'autre ou, d'une manière générale, le milieu ambiant avec lequel les espèces vivantes entretiennent des relations dynamiques (art. 1 LQE).

<sup>5</sup> **professionnel** : un professionnel au sens de l'article 1 du [Code des professions](#) (chapitre C-26) ou toute personne autorisée par un ordre professionnel à exercer une activité exercée par un professionnel appartenant à cet ordre (art. 3 REAFIE).

## 7. Modèles de tableau

Cette section présente les modèles de tableau à reproduire. Utilisez celui qui correspond à la question.

### *Modèle 1 – Question 1.6.1 : Description des intrants*

Nom du produit	Utilisation	Quantité maximale sur le site	Quantité utilisée annuellement	Mode d'entreposage	Mode de disposition
(Huile minérale isolante, huile, etc.)	S'il y a lieu, indiquez la quantité de produits utilisée dans l'équipement.				
<i>N'oubliez pas de préciser le nom du document et la section à la question 1.6.1.</i>					